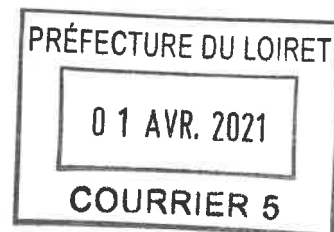


COMITE SYNDICAL

Du 23 mars 2021



Délibération n° 3



Objet : Compte administratif 2020.

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, MALBO, TEBIBEL, MILLIAT. Madame GALZIN.

Étaient présents en visioconférence : Messieurs SOLER et LELEVE.

Étaient excusés :

Monsieur MARTIN. Mesdames LECLERC, DESNOUES, ROUSSEAU.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 3 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

La consolidation des opérations comptables effectuées au cours de l'exercice budgétaire 2020 aboutit aux résultats chiffrés globaux suivants :

Recettes totales : 3 291 446,24 €

Dépenses totales : 2 843 949,96 €

Soit un solde d'exécution positif de : 447 496,28 €

Qui se décompose en :

- ✓ Excédent d'exploitation : 5,01 €
- ✓ Excédent d'investissement : 447 491,27 €

Par ailleurs pour apprécier l'excédent net disponible, il convient de tenir compte des restes à réaliser de l'exercice 2020 sur 2021, ceux-ci étant analysés au sens des dispositions de l'article 51 de la loi d'Administration Territoriale de la République. Ce texte impose en effet, de limiter les restes à réaliser, aux seuls engagements comptables non mandatés ou non titrés à la fin de l'exercice.

Ils s'élèvent à 446 531,86 € et concernent les dépenses de la section d'investissement.

En intégrant les restes à réaliser aux résultats constatés à la fin de l'exercice, le résultat net 2020 est le suivant :

- ✓ Excédent brut de clôture : 447 496,28 €
- ✓ Restes à réaliser - dépenses section d'investissement : 446 531,86 €
- ✓ Résultat net de clôture : 964,42 €

I - LES RECETTES : 3 291 446,24 €

Prévues à 3 375 655 €, elles ont fait l'objet d'encaissement à hauteur de 3 291 446,24 €, soit un taux de réalisation de 97,5 %.

Le détail est le suivant :

A- En investissement : 1 387 113,81 €

Prévues à 1 387 113 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 387 113,81€ soit un taux de réalisation de 100 %.

En 2020, le programme d'investissement a été financé par les recettes générées par les dotations aux amortissements (0,999 M€) et l'excédent de clôture de 2019 (0,387M€).

Comptes	Libellé	CA 2019	VOTE 2020	REALISE 2020	Taux de réalisation	Evolution 2019/2020
1068	Affectation du résultat	-	-	-		
R13	Suvention d'investissement	-	-	-		
1313	Départements	-	-	-		
chapitre 21	Immobilisations corporelles	-	-	-		
chapitre 23	Immobilisations en cours	-	-			
2315	Installation, matériel et outillage techniques					
TOTAL DES RECETTES RELLES		-	-	-		
R040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	980 570,94	999 320,00	999 319,09	100,00%	1,91%
TOTAL DE RECETTES D'ORDRE		980 570,94	999 320,00	999 319,09	100,00%	1,91%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXER		980 570,94	999 320,00	999 319,09	100,00%	1,91%
R001	Solde d'exécution de la section investissement	730 652,11	387 793,00	387 794,72	100,00%	-46,92%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 711 223,05	1 387 113,00	1 387 113,81	100,00%	-18,94%

B -En exploitation : 1 904 332,43 €

Prévues à 1 988 542 €, elles ont fait l'objet d'émission de titres de recettes pour un montant de 1 904 332,43 € soit un taux de réalisation de 95,77 %.

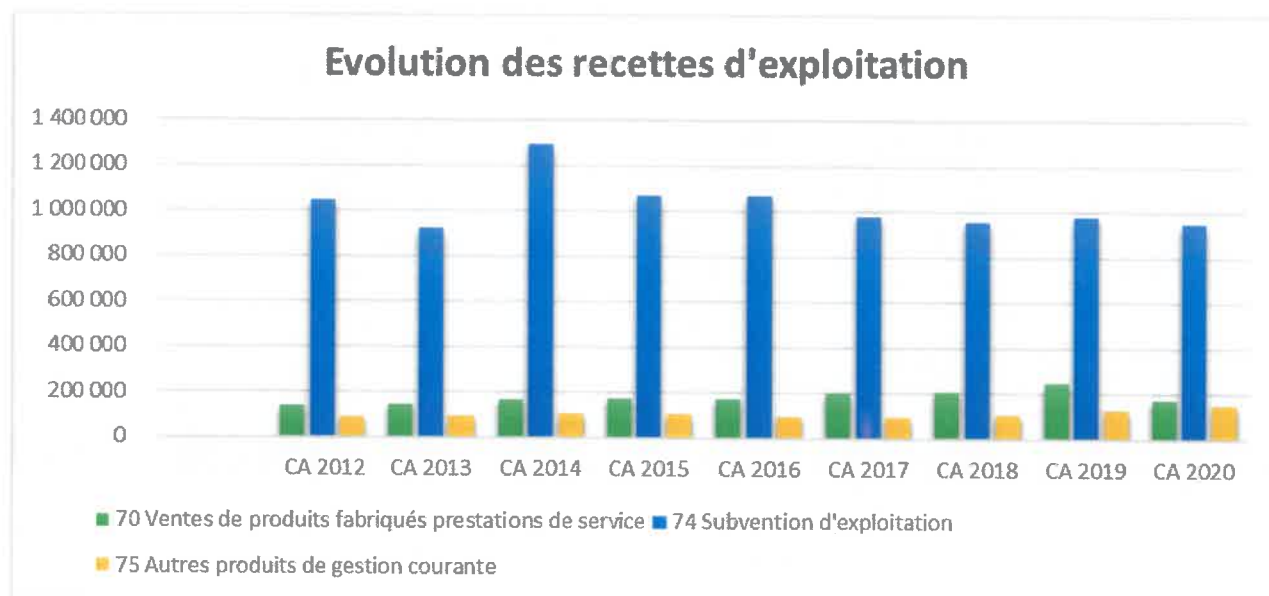
Le détail est le suivant :

Chapitre Article	Libellé	CA 2019	VOTE 2020	REALISE 2020	Taux de réalisation	Evolution 2019/2020
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	249 119,59	172 000,00	172 933,13	100,54%	-30,58%
706	Prestations de services	247 954,69	171 000,00	172 424,43	100,83%	-30,46%
707	Vente de marchandises	1 164,90	1 000,00	508,70	50,87%	-56,33%
R74	Subventions d'exploitation	981 037,75	1 059 000,00	948 723,14	89,59%	-3,29%
74	Subventions d'exploitation	981 037,75	1 059 000,00	948 723,14	89,59%	-3,29%
R75	Autres produits de gestion courante	130 200,20	132 000,00	153 164,20	116,03%	17,64%
	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	125 154,87	126 000,00	137 801,10	109,37%	10,10%
758	Produits divers de gestion courante	5 045,33	6 000,00	15 363,10	256,05%	204,50%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		1 360 357,54	1 363 000,00	1 274 820,47	93,53%	-6,29%
R77	Produits exceptionnels	22 663,53	1 200,00	5 168,79		-77,19%
7717	Dégrèvements impôts (taxe foncière)	78,00		-		100,00%
7718	Autres produits exceptionnels					
773	Mandats annulés					
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 200,00			
778	Autres produits exceptionnels	22 585,53		5 168,79		-77,11%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		1 383 021,07	1 364 200,00	1 279 989,26	93,83%	-7,45%
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 824,03	567 197,00	567 196,23	101,68%	1,68%
	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	557 824,03	567 197,00	567 196,23	101,68%	1,68%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelle et ordre)		1 940 845,10	1 931 397,00	1 847 185,49	95,64%	-4,83%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	693,64	57 145,00	57 146,94	100,00%	8138,70%
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 941 538,74	1 988 542,00	1 904 332,43	95,77%	-1,92%

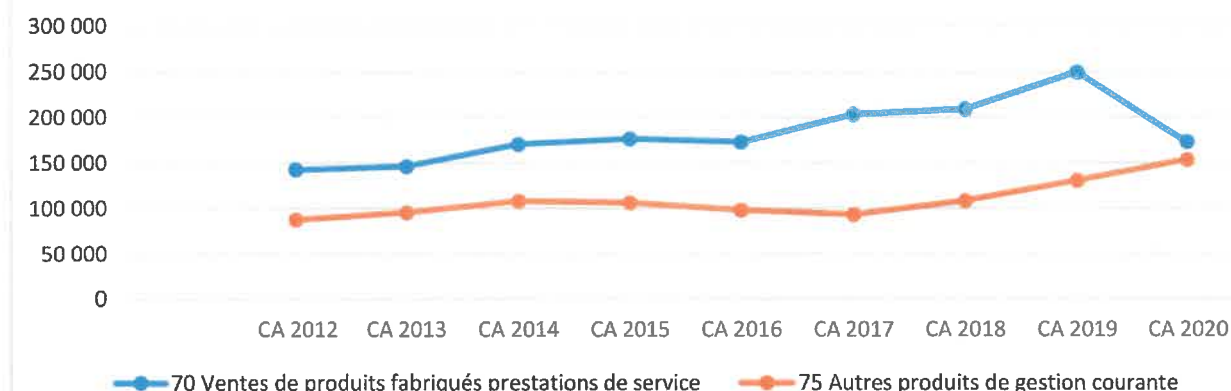
Le tableau ci-dessous illustre la part que représente en 2020 chaque nature de recettes dans le total des recettes de gestion. Il est relevé la part prépondérante des subventions, et la baisse des recettes d'activités, surtout sur les taxes d'atterrissage qui représentent 13,5 % du total en 2020 contre 18 % en 2019, en raison de la crise sanitaire.

Recettes de gestion	CA 2018	Part dans le total	CA 2019	Part dans le total	CA 2020	Part dans le total
Taxes d'atterrissage	207 688,48 €	16,29%	247 954,69 €	18,23%	172 424,43 €	13,53%
Ventes de marchandises	1 053,45 €	0,08%	1 164,90 €	0,09%	508,70 €	0,04%
Revenus des immeubles	103 683,84 €	8,13%	125 154,87 €	9,20%	137 801,10 €	10,81%
Autres	4 509,00 €	0,35%	5 045,33 €	0,37%	15 363,10 €	1,21%
Total des recettes d'activités	316 934,77 €	24,86%	379 319,79 €	27,88%	326 097,33 €	25,58%
Subvention d'exploitation	958 013,16 €	75,14%	981 037,75 €	72,12%	948 723,14 €	74,42%
Total	1 274 947,93 €	100,00%	1 360 357,54 €	100,00%	1 274 820,47 €	100,00%

Les graphiques illustrent sur la période 2012/2020 une certaine stabilité des revenus des immeubles, une progression des taxes d'atterrissage à l'exception de 2020 qui enregistre une diminution de produit de 30%. Depuis 2014 les subventions sont marquées par une tendance à la baisse. En 2020, malgré la crise sanitaire, le SMAEDAOL n'a pas eu besoin de la subvention complémentaire demandée en cours d'année au Conseil Départemental.



Evolution des redevances d'occupation et des taxes d'atterrissage



Dans le détail les évolutions majeures des recettes d'exploitation sont présentées ci-après par chapitres :

Le compte 70 relatif aux produits des services et des ventes, enregistre une diminution de 30,58 % liée à la crise sanitaire, chute des mouvements surtout pendant le premier confinement.

En 2020, 27282 mouvements ont été enregistrés contre 32785 en 2019.

Le compte 74 enregistre les différentes participations et subventions attendues qui sont en baisse de 3,29% par rapport à 2019. Cette diminution provient notamment de la taxe aéroport versée par la DGAC et de la participation du Département ajustée en fin d'exercice.

Participants	Désignation	CA 2019		CA 2020		% Evol 2019/2020
Membres du Comité Syndical (hors Département)	Orléans Métropole	100 000,00	132 000,00	100 000,00	132 000,00	0,00%
	CCIL	18 000,00		18 000,00		
	Châteauneuf sur Loire	3 100,00		3 100,00		
	Saint Denis de l'Hôtel	3 100,00		3 100,00		
	Fay aux Loges	2 300,00		2 300,00		
	Jargeau	2 300,00		2 300,00		
	Donnery	1 600,00		1 600,00		
	Saint Martin d'Abbat	1 600,00		1 600,00		
Département	Département		670 000,00		651 200,00	-2,81%
DGAC	DGAC		179 037,75		165 523,14	-7,55%
TOTAUX		981 037,75		948 723,14		-3,29%

Le compte 752 enregistre les produits du domaine, la progression de 10 % est due à l'augmentation des tarifs et à la campagne de relance menée auprès des locataires.

Le compte 778 enregistre une baisse, mais 2019 avait été une année exceptionnelle avec le remboursement d'avoirs EDF collectivités pour une somme de 8 586 €, ainsi que des remboursements de l'assurance Groupama : pour le changement du portique pour une somme de 10 143€.

II - LES DÉPENSES : 2 843 949,96 €

Prévues 3 375 655 € elles ont fait l'objet de réalisations à hauteur de 2 843 949,96 € soit un taux de réalisation de 84,24 %.

Par section le détail est le suivant :

A- En investissement : 939 622,54 €

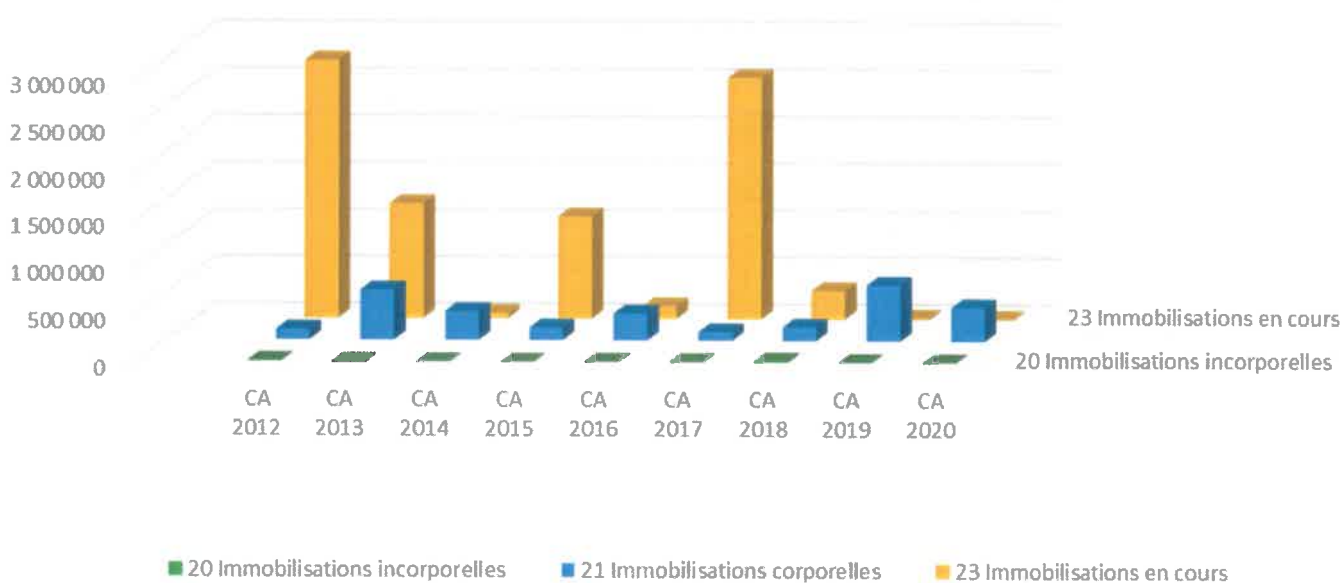
Le tableau qui suit donne le détail par compte budgétaire, des prévisions, des réalisations ainsi que des restes à réaliser. Le taux de réalisation est de 67,7 %. En intégrant les restes à réaliser de 0,446 M€ ce taux est porté à 99%.

Comptes	Libellé	CA 2019	VOTE 2020	CA 2020	Reste à réaliser	Taux de réalisation	Evolution 2019/2020
D13	Reversement excédent investissement au Conseil Départemental	150 745,00	-	-		100,00%	100,00%
D020	Dépenses imprévues	-	-	-		0,00%	0,00%
D20	Immobilisations incorporelles	2 333,40	84 020,00	3 700,00	79 975,00	4,40%	58,57%
D21	Immobilisations corporelles	597 690,90	623 542,00	362 401,31	260 528,70	58,12%	-39,37%
D23	Immobilisations en cours	14 835,00	112 354,00	6 325,00	106 028,16	5,63%	-57,36%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		765 604,30	819 916,00	372 426,31	446 531,86	45,42%	-51,36%
D040	Opé, d'ordre de transferts entre sections	557 824,03	567 197,00	567 196,23		100,00%	1,68%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		557 824,03	567 197,00	567 196,23		100,00%	1,68%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 323 428,33	1 387 113,00	939 622,54	446 531,86	67,74%	-29,00%

Les « pics » constatés sur le graphique ci-dessous correspondent aux travaux majeurs suivants :

- 2012 et 2013 : réaménagement de l'aérogare et de l'école de parachutisme
- 2015 : rénovation du parking et création de taxiway
- 2017 : allongement de la piste, balisage et rainurage
- 2019 : rampe d'approche

Evolution des dépenses d'équipement : comptes 20,21 et 23



Le détail des opérations réalisées en 2020 (0,372 M€) est le suivant :

- 2051 : Concessions et droits similaires 3 700,00 €
Droits d'utilisation des logiciels de finances, licence CADAS
- 2131 : Bâtiment 170 170,65 €
Modification alimentation baies réseau hangars commerciaux pour fibre, travaux couverture le Petit Buisson, sonorisation aérogare, travaux portail petit Buisson, climatisation bureaux, borne enregistrement droits badges

- 2154 : Matériel industriel 90 436,27 €
Extincteurs (renouvellement du parc tous types), machine à glaçons, chauffage extérieur, portique chemin
parachutisme, rénovation pupitre tour
- 2155 : Outillage industriel 27 578,17 €
Epareuse,
- 2157 : Agencement et aménagement du matériel et outillage 49 880,58 €
Système de détection et intrusion et contrôle d'accès hangars commerciaux et loisirs
- 2183 : Matériel de bureau, matériel informatique 8 744,44 €
PC pour service SSLIA, moniteur salle de réunion, tablette service SSLIA et péril animalier, création
service virtuel sur le serveur de l'Aéroport
- 2188 : Autres 15 591,20 €
Travaux de clôture
- 2315 : Installations, matériel et outillage technique 6 325,00 €
Panneaux sens interdit chemin D11/D411, travaux fossé chemin D11/D411

Les opérations engagées en 2020 et non réalisées sur l'exercice s'élèvent à **446 531,86 €**, elles constituent les reports sur exercice 2021, le détail est le suivant :

- **Immobilisations incorporelles :** 79 975,00 €
 - Frais d'études (Loi sur l'eau) 79 975,00 €
- **Immobilisations corporelles :** 260 528,70 €
 - Gros entretien immobilier : 8 410,00 €
 - Goniomètre: 23 207,00 €
 - Equipement radio véhicules : 3 689,00 €
 - Luxmètre : 2 015,00 €
 - Système de détection et intrusion contrôle d'accès 50 080,07 €
 - Camion service SSLIA 110 000,00 €
 - Matériel de bureau et mat informatique : 7 137,89 €
 - Rampe d'approche : 26 699,75 €
 - Mobil home 29 289,99 €
- **Immobilisations en cours :** 106 028,16 €
 - Allongement de la piste : 106 028,16 €

B -En exploitation : 1 904 327,42€

Les prévisions des dépenses d'exploitation s'élevaient à 1 988 542 €, elles ont fait l'objet de mandats à hauteur de 1 904 327,42 € soit un taux de réalisation de 96 %, elles évoluent de 1% par rapport à 2019.

Comptes	Libellé	CA 2019	VOTE 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Evolution 2019/2020	Ecart 2019/2020
D011	Charges à caractère général	389 686,44	418 922,00	385 529,47	0,92	-1,07%	- 4 156,97
D012	Charges de personnel et frais assimilés	509 163,30	550 000,00	499 476,86	0,91	-1,90%	- 9 686,44
D065	Autres charges de gestion courante	4 889,62	100,00	2,44	0,02	100,00%	- 4 887,18
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		903 739,36	969 022,00	885 008,77	0,91	-2,07%	- 18 730,59
D67	Charges exceptionnelles	81,50	200,00	39,44	0,20	-51,61%	- 42,06
D68	Dotation aux provisions et aux dépréciations	-	20 000,00	19 960,12	1,00	100,00%	19 960,12
TOTAL DES DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION		903 820,86	989 222,00	905 008,33	0,91	0,13%	1 187,47
D042	Opé d'ordre de transferts entre sections	980 570,94	999 320,00	999 319,09	1,00	1,91%	18 748,15
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION		980 570,94	999 320,00	999 319,09	1,00	1,91%	18 748,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DEL'EXERCICE		1 884 391,80	1 988 542,00	1 904 327,42	0,96	1,06%	19 935,62

Entre 2019 et 2020 les charges de gestion courante évoluent de - 2,07%, relevant des principaux facteurs suivants :

- o Une diminution des charges de personnel de 1,90 % qui s'explique principalement par la baisse de primes aux agents liée à l'ouverture des weekends et jours fériés (poste en baisse en 2020 : 486 ouvertures en moins par rapport à 2019).
- o Une baisse de certains postes des charges à caractère général (électricité, carburant, réception, certaines formations ont été financées directement par OPCALIA).

Après avoir délibéré, sous la présidence de Madame Florence GALZIN, 2ème Vice-Présidente et après le retrait de Monsieur NÉRAUD, le comité syndical décide :

ARTICLE UNIQUE :

D'arrêter et d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2020 du Syndicat Mixte aux chiffres présentés dans la balance générale qui suit :

LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		387 794,72 €	57 146,94 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	939 622,54 €	1 904 327,42 €
	Recettes	999 319,09 €	1 847 185,49 €
Résultats de l'exercice		59 696,55 €	- 57 141,93 €
Résultats globaux		447 491,27 €	5,01 €
Restes à réaliser en dépenses		446 531,86 €	
Résultats corrigés des restes à réaliser		959,41 €	5,01 €

Frédéric NERAUD

(adopté)

Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

PRÉFECTURE DU LOIRET

01 AVR. 2021

COURRIER 5

SMAEDAOL

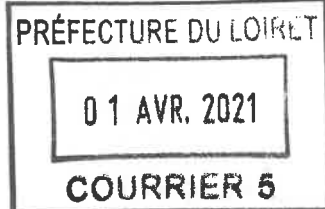
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25450219800016	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat intercommunal à vocation unique SMAEDAOL
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)



Compte administratif

BUDGET : SMAEDAOL (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	38
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A8.3 - Opérations liées aux cessions	42
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A10 - Etat des travaux en régie	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

62

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 904 327,42	G 1 847 185,49	G-A -57 141,93
	Section d'investissement	B 939 622,54	H 999 319,09	H-B 59 696,55

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 57 146,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 387 794,72 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	2 843 949,96	Q= G+H+I+J	3 291 446,24
				=Q-P 447 496,28

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 446 531,86	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 446 531,86	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 904 327,42	= G+I+K 1 904 332,43	5,01
	Section d'investissement	= B+D+F 1 386 154,40	= H+J+L 1 387 113,81	959,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 290 481,82	= G+H+I+J+K+L 3 291 446,24	964,42

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 446 531,86	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	79 975,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	260 528,70	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	106 028,16	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	418 922,00	360 820,69	24 708,78	0,00	33 392,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	550 000,00	499 375,02	101,84	0,00	50 523,14
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,44	0,00	0,00	97,56
Total des dépenses de gestion courante		969 022,00	860 198,15	24 810,62	0,00	84 013,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	39,44	0,00	0,00	160,56
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	20 000,00	19 960,12			39,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		989 222,00	880 197,71	24 810,62	0,00	84 213,67
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	999 320,00	999 319,09			0,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		999 320,00	999 319,09			0,91
TOTAL		1 988 542,00	1 879 516,80	24 810,62	0,00	84 214,58
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	172 000,00	172 933,13	0,00	0,00	-933,13
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 059 000,00	948 723,14	0,00	0,00	110 276,86
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	153 164,20	0,00	0,00	-21 164,20
Total des recettes de gestion courante		1 363 000,00	1 274 820,47	0,00	0,00	88 179,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	5 168,79	0,00	0,00	-3 968,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 364 200,00	1 279 989,26	0,00	0,00	84 210,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	567 197,00	567 196,23			0,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		567 197,00	567 196,23			0,77
TOTAL		1 931 397,00	1 847 185,49	0,00	0,00	84 211,51
Pour information		57 146,94				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	84 020,00	3 700,00	79 975,00	345,00
21	Immobilisations corporelles	623 542,00	362 401,31	260 528,70	611,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 354,00	6 325,00	106 028,16	0,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	819 916,00	372 426,31	446 531,86	957,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	819 916,00	372 426,31	446 531,86	957,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	567 197,00	567 196,23		0,77
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	567 197,00	567 196,23		0,77
	TOTAL	1 387 113,00	939 622,54	446 531,86	958,60
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	999 320,00	999 319,09		0,91
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	999 320,00	999 319,09		0,91
	TOTAL	999 320,00	999 319,09	0,00	0,91
	Pour information	387 794,72			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	385 529,47		385 529,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	499 476,86		499 476,86
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,44		2,44
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	39,44	0,00	39,44
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	19 960,12	999 319,09	1 019 279,21
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	905 008,33	999 319,09	1 904 327,42

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 904 327,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	567 196,23	567 196,23
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 700,00	0,00	3 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	362 401,31	0,00	362 401,31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 325,00	0,00	6 325,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	372 426,31	567 196,23	939 622,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

939 622,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	172 933,13		172 933,13
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	948 723,14		948 723,14
75	Autres produits de gestion courante	153 164,20		153 164,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 168,79	567 196,23	572 365,02
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 279 989,26	567 196,23	1 847 185,49

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	57 146,94
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 904 332,43
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		999 319,09	999 319,09
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	999 319,09	999 319,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	387 794,72
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 387 113,81
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	418 922,00	360 820,69	24 708,78	0,00	33 392,53
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	57 600,00	53 325,92	0,00	0,00	4 274,08
6063	Fournitures entretien et petit équi	9 800,00	6 890,84	12,67	0,00	2 896,49
6064	Fournitures administratives	1 820,00	1 666,59	0,00	0,00	153,41
6066	Carburants	11 700,00	7 793,70	0,00	0,00	3 906,30
6068	Autres matières et fournitures	26 400,00	25 023,24	1 258,03	0,00	118,73
611	Sous-traitance générale	18 186,00	18 086,50	0,00	0,00	99,50
6135	Locations mobilières	12 400,00	10 869,66	0,00	0,00	1 530,34
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	51 000,00	39 100,26	11 891,24	0,00	8,50
61523	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	650,00	0,00	350,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	6 500,00	6 483,61	0,00	0,00	16,39
61551	Entretien matériel roulant	14 800,00	11 640,57	157,72	0,00	3 001,71
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 700,00	8 826,09	2 182,82	0,00	-308,91
6156	Maintenance	32 500,00	32 446,21	45,00	0,00	8,79
6161	Multirisques	19 750,00	19 716,07	0,00	0,00	33,93
6168	Autres	18 700,00	18 549,10	0,00	0,00	150,90
617	Etudes et recherches	7 000,00	3 720,00	3 245,68	0,00	34,32
618	Divers	29 700,00	23 586,80	1 809,62	0,00	4 303,58
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6226	Honoraires	6 000,00	4 414,25	308,00	0,00	1 277,75
6228	Divers	116,00	10,00	0,00	0,00	106,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	1 339,50	0,00	0,00	3 160,50
6236	Catalogues et imprimés	350,00	305,61	0,00	0,00	44,39
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	3 900,00	1 328,15	0,00	0,00	2 571,85
6256	Missions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6257	Réceptions	4 700,00	1 493,29	0,00	0,00	3 206,71
6261	Frais d'affranchissement	300,00	265,32	0,00	0,00	34,68
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	14 507,27	1 478,00	0,00	514,73
627	Services bancaires et assimilés	200,00	134,81	0,00	0,00	65,19
6288	Autres	4 200,00	2 299,00	1 670,00	0,00	231,00
63512	Taxes foncières	46 700,00	46 379,00	0,00	0,00	321,00
63513	Autres impôts locaux	100,00	75,20	0,00	0,00	24,80
6358	Autres droits	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	750,00	544,13	0,00	0,00	205,87
012	Charges de personnel, frais assimilés	550 000,00	499 375,02	101,84	0,00	50 523,14
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	281,86	0,00	0,00	118,14
6333	Particip. employeurs format* pro. cont.	1 900,00	1 835,70	0,00	0,00	64,30
6411	Salaires, appointements, commissions	351 000,00	339 550,69	0,00	0,00	11 449,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 800,00	91 827,86	0,00	0,00	25 972,14
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	22 450,34	0,00	0,00	7 549,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	16 000,00	13 249,94	0,00	0,00	2 750,06
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	16 500,00	15 286,05	0,00	0,00	1 213,95
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 400,00	2 892,58	101,84	0,00	405,58
648	Autres charges de personnel	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	2,44	0,00	0,00	97,56
6541	Créances admises en non-valeur	38,00	0,00	0,00	0,00	38,00
6542	Créances éteintes	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	2,44	0,00	0,00	9,56
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		969 022,00	860 198,15	24 810,62	0,00	84 013,23
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	39,44	0,00	0,00	160,56
6712	Amendes fiscales et pénales	100,00	39,44	0,00	0,00	60,56
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (6)	20 000,00	19 960,12			39,88
6815	Dot. prov. pour risques exploitat*	20 000,00	19 960,12			39,88
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		989 222,00	880 197,71	24 810,62	0,00	84 213,67
023	Virement à la section d'investissement	0,00				

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	999 320,00	999 319,09			0,91
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	999 320,00	999 319,09			0,91
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		999 320,00	999 319,09			0,91
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		999 320,00	999 319,09			0,91
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 988 542,00	1 879 516,80	24 810,62	0,00	84 214,58
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	172 000,00	172 933,13	0,00	0,00	-933,13
706	Prestations de services	171 000,00	172 424,43	0,00	0,00	-1 424,43
707	Ventes de marchandises	1 000,00	508,70	0,00	0,00	491,30
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 059 000,00	948 723,14	0,00	0,00	110 276,86
74	Subventions d'exploitation	1 059 000,00	948 723,14	0,00	0,00	110 276,86
75	Autres produits de gestion courante	132 000,00	153 164,20	0,00	0,00	-21 164,20
752	Revenus des immeubles	126 000,00	137 801,10	0,00	0,00	-11 801,10
7588	Autres	6 000,00	15 363,10	0,00	0,00	-9 363,10
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 363 000,00	1 274 820,47	0,00	0,00	88 179,53
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 200,00	5 168,79	0,00	0,00	-3 968,79
778	Autres produits exceptionnels	1 200,00	5 168,79	0,00	0,00	-3 968,79
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 364 200,00	1 279 989,26	0,00	0,00	84 210,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	567 197,00	567 196,23			0,77
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	567 197,00	567 196,23			0,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		567 197,00	567 196,23			0,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 931 397,00	1 847 185,49	0,00	0,00	84 211,51
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		57 146,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	84 020,00	3 700,00	79 975,00	345,00
2031	Frais d'études	80 000,00	0,00	79 975,00	25,00
2051	Concessions et droits assimilés	4 020,00	3 700,00	0,00	320,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	623 542,00	362 401,31	260 528,70	611,99
2131	Bâtiments	178 591,00	170 170,65	8 410,00	10,35
2154	Matériel industriel	117 739,00	90 436,27	26 896,00	406,73
2155	Outillage industriel	29 600,00	27 578,17	2 015,00	6,83
2157	Aménagements matériel industriel	100 000,00	49 880,58	50 080,07	39,35
2182	Matériel de transport	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 928,00	8 744,44	7 137,89	45,67
2188	Autres immobilisations corporelles	71 684,00	15 591,20	55 989,74	103,06
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	112 354,00	6 325,00	106 028,16	0,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	112 354,00	6 325,00	106 028,16	0,84
Total des dépenses d'équipement		819 916,00	372 426,31	446 531,86	957,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		819 916,00	372 426,31	446 531,86	957,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	567 197,00	567 196,23		0,77
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	567 197,00	567 196,23		0,77
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	567 197,00	567 196,23		0,77
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		567 197,00	567 196,23		0,77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 387 113,00	939 622,54	446 531,86	958,60
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)					
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	999 320,00	999 319,09		0,91
28031	Frais d'études	1 519,00	1 519,56		-0,56
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 951,00	5 951,10		-0,10
28121	Aménagement Terrains nus	401 690,00	401 689,32		0,68
28131	Bâtiments	346 438,00	346 437,91		0,09
28151	Installations complexes spécialisées	11 416,00	11 415,75		0,25
28153	Installations à caractère spécifique	39 168,00	39 168,17		-0,17
28154	Matériel industriel	61 213,00	61 212,66		0,34
28155	Outillage industriel	60 047,00	60 046,93		0,07
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00		0,00
28182	Matériel de transport	16 119,00	16 118,75		0,25
28183	Matériel de bureau et informatique	10 657,00	10 657,45		-0,45
28184	Mobilier	10 270,00	10 269,59		0,41
28188	Autres	33 932,00	33 931,90		0,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		999 320,00	999 319,09		0,91
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		999 320,00	999 319,09		0,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		999 320,00	999 319,09	0,00	0,91
Pour information		387 794,72			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

SMAEDAOL - SMAEDAOL - CA - 2020

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

AT.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)												
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (8)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses		Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00		0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payés		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistant en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (3)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (n°) y a lieu	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	11-12-2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS	30	11/12/2019
L	GROS OUTILLAGE	10	11/12/2019
L	MATERIEL AGRICOLE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	11/12/2019
L	MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUE	5	11/12/2019
L	MOBLIER DE BUREAU	15	11/12/2019
L	PISTE ET PARKING	30	11/12/2019
L	VEHICULE DE TOURISME	10	11/12/2019
L	VEHICULE UTILITAIRES	10	11/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		567 197,00	I 567 196,23
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		567 197,00	567 196,23
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	567 197,00	567 196,23
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	567 196,23	446 531,86	0,00	1 013 728,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		999 320,00	III 999 319,09
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		999 320,00	999 319,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 519,00	1 519,56
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 951,00	5 951,10
28121	Aménagement Terrains nus	401 690,00	401 689,32
28131	Bâtiments	346 438,00	346 437,91
28151	Installations complexes spécialisées	11 416,00	11 415,75
28153	Installations à caractère spécifique	39 168,00	39 168,17
28154	Matériel industriel	61 213,00	61 212,66
28155	Outillage industriel	60 047,00	60 046,93
28181	Installations générales, agencements	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	16 119,00	16 118,75
28183	Matériel de bureau et informatique	10 657,00	10 657,45
28184	Mobilier	10 270,00	10 269,59
28188	Autres	33 932,00	33 931,90
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	999 319,09	0,00	387 794,72	0,00	1 387 113,81

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 013 728,09
Ressources propres disponibles	IV 1 387 113,81
Solde	V = IV – II (3) 373 385,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délégation	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/01/2020	EXTINCTEURS	1 952,89	0,00	10
06/01/2020	TABLETTES SAMSUNG	1 178,00	0,00	5
08/01/2020	LICENCE CADAS	2 100,00	0,00	5
15/01/2020	Cession droit d'utilisation logiciel financier 01/12/2019 au 30/11/2020	1 600,00	0,00	5
21/01/2020	ACCESSIBILITE ET CONTROLE DES BATIMENTS POUR OUVERTURE DES PORTES ET ALARME	2 047,80	0,00	30
28/01/2020	SERVEUR VIDEO POUR LE CONTROLE DES PORTES DU BATIMENTS ET L'ALARME	12 457,00	0,00	30
31/01/2020	CADENA ELECTRONIQUE KABA TIL	9 289,50	0,00	30
06/02/2020	CLIMATISATION DES BUREAUX	5 800,00	0,00	30
27/02/2020	Mission coordination Sécurité Protection Santé pour le projet allongement piste	1 310,00	0,00	0
27/02/2020	Relevés topographiques 8 points de polygonation pour allongement de la piste 05-	-4 900,00	0,00	0
28/02/2020	MODIFICATION ALIMENTATION BAIES RESEAU HANGARS COMMERCIAUX POUR FIBRE	25 736,04	0,00	30
28/02/2020	MODIFICATION AMIMENTATION BAIE RESEAU HANGARS COMMERCIAUX	2 166,00	0,00	30
06/03/2020	CABLES U 1000 + TPC ROUGE D63 + TPE 450N VERTE	1 228,13	0,00	30
10/03/2020	MACHINE A GLACONS PLEINS ET CHAUFFAGE EXTERIEUR GAZ FLAMME GRIS	6 552,38	0,00	10
23/03/2020	CABINE DE DOUCHE EDEN LOCAL PHENIX AVIATION	3 067,31	0,00	30
24/03/2020	REMORQUE FRIGORIFIQUE IMMAT FP 425 MD	12 966,76	0,00	10
31/03/2020	Modernisation système vidéoprotection	16 398,38	0,00	30
20/04/2020	BORNE ENREGISTREMENT DROITS BADGES	6 383,00	0,00	30
23/04/2020	Cylindre online sur porte de la ferme DHUY	2 995,23	0,00	30
30/04/2020	GAINE ROUGE ETE VERTE + TAMPON FONTE	1 618,73	0,00	30
13/05/2020	CAMERA ENTREE PTZ 2MP ZOMM OPTIQUE	2 460,25	0,00	30
14/05/2020	TRAVAUX PREPARATION MURS + BOISERIES CAMPING POUR PEINTURE	5 793,00	0,00	30
19/05/2020	MATERIEL POUR LA TOUR ODINATEUR + IMPRIMANTE POUR CADAS	1 192,16	0,00	10
19/05/2020	3 PC DELL OPTIPLEX 7470 POUR LE SERVICE SSLIA	3 987,00	0,00	5
20/05/2020	GAINE ROUGE ETE VERTE + TAMPON FONTE	542,00	0,00	30
20/05/2020	GAINE ROUGE ETE VERTE + TAMPON FONTE	295,22	0,00	30
25/05/2020	ARMOIRE ELECTRIQUE POUR ALIMENTER POMPES ET PORTAIL AEROPORT	1 500,00	0,00	30
31/05/2020	PORTIQUE ACCES CHEMIN CLUB PARACHUTISME	37 000,00	0,00	10
11/06/2020	RENOVATION PUPITRE BALISAGE TOUR	1 343,00	0,00	10
17/06/2020	RENOVATION PUPITRE BALISAGE TOUR	1 585,04	0,00	10
24/06/2020	TRAVAUX CLOTURE SUITE TRAVAUX RAMPE D'APPROCHE	9 151,20	0,00	30
29/06/2020	REALISATION AMENAGEMENT PIETON SUITE INSTALLATION BORNE ELECTRIQUE	7 750,00	0,00	30
30/06/2020	3 CAMERAS IP HD + MONITEUR POUR AFFICHAGE A LA TOUR	2 622,50	0,00	30
30/06/2020	RACCORDEMENT FIBRE LIMITEUR ACCES PARA/CAMPING	565,00	0,00	30
30/06/2020	LECTEUR ENTREE/SORTIE SUR LIMITEUR CHEMIN CHAMPING/PARA	3 306,03	0,00	30
31/07/2020	AIGUILLE FV DG	578,17	0,00	10
15/08/2020	RENOVATION PUPITRE BALISAGE TOUR	19 400,00	0,00	10
25/08/2020	RENOVATION PUPITRE BALISAGE TOUR	4 155,06	0,00	10
25/08/2020	RENOVATION PUPITRE BALISAGE TOUR	2 344,70	0,00	10
25/08/2020	Raccordement fibre bâtiment parachutistes	655,20	0,00	30
19/09/2020	Système de détection intrusion et contrôle d'accès	720,00	0,00	10
21/09/2020	RACCORDEMENT FIBRE CAMPING HANGAR 1/2 TONNEAU	1 059,53	0,00	30
28/09/2020	EPAREUSE ALTEA 550 PA ROTOR 65 CH	27 000,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/09/2020	PANNEAU SENS INTERDIT CHEMIN D11 D411	1 680,00	0,00	0
01/10/2020	TRAVAUX COUVERTURE LE PETIT BUISSON	10 499,76	0,00	30
14/10/2020	Fossé chemin RD11 RD 411	4 645,00	0,00	0
31/10/2020	TRAVAUX COUVERTURE LE PETIT BUISSON	6 991,02	0,00	30
03/11/2020	TRAVAUX COUVERTURE LE PETIT BUISSON	7 910,00	0,00	30
13/11/2020	3 Extincteurs eau 9 extincteurs poudre	1 134,23	0,00	10
13/11/2020	7 EXTINCTEURS EAU 2 EXTINCT POUFRE	810,05	0,00	10
16/11/2020	MONITEUR LED UHD 65"/165 CM	1 797,04	0,00	5
16/11/2020	LIAISON HDMI SANS FIL POUR MONITEUR	672,40	0,00	5
17/11/2020	CREATION SERVEUR VIRTUEL SUR LE SERVEUR DE L'AEROPORT	1 110,00	0,00	5
07/12/2020	SONORISATION AEROGARE	9 500,19	0,00	30
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-129,44	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-37 985,40	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-1 008 928,44	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-33 231,05	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-4 672,00	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-8 850,00	0,00	0
	FACTURE D			
18/12/2020	REFECTION DES AIRES DE TRAFIC ET TAXIWAY	-8 709,00	0,00	0
	FACTURE D			
22/12/2020	TRAVAUX PORTAIL PETIT BUISSON	10 595,85	0,00	30
22/12/2020	CAMERA DOME IP ET SWITCH CAMPING	5 945,98	0,00	30
22/12/2020	Système de détection intrusion et contrôle d'accès	32 313,96	0,00	10
22/12/2020	Système de détection intrusion et contrôle d'accès	16 846,62	0,00	10
23/12/2020	TRAVAUX FIBRE OPTIQUE RAMPE APPROCHE	2 992,00	0,00	30
23/12/2020	CLOTURE LE LONG DU CHEMIN	6 440,00	0,00	30
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		-733 669,02	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée réelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 279 989,26

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANTE DIRECTION	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
AGENT AFIS	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT ENTRETIEN	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE LA NAVIGATION AERIEENNE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
POMPIER D'AEROPORT ET D'ENTRETIEN	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT86500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-0* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-0 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régions dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 988 542,00	1 904 327,42	0,00	1 904 327,42
RECETTES	1 988 542,00	1 904 332,43	0,00	1 904 332,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 387 113,00	939 622,54	446 531,86	1 386 154,40
RECETTES	1 387 113,00	1 387 113,81	0,00	1 387 113,81

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 988 542,00	1 904 327,42	0,00	1 904 327,42
RECETTES	1 988 542,00	1 904 332,43	0,00	1 904 332,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 387 113,00	939 622,54	446 531,86	1 386 154,40
RECETTES	1 387 113,00	1 387 113,81	0,00	1 387 113,81
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	3 375 655,00	2 843 949,96	446 531,86	3 290 481,82
TOTAL AGREGE DES RECETTES	3 375 655,00	3 291 446,24	0,00	3 291 446,24

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 7

VOTES :

Pour : 7

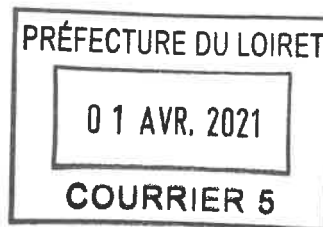
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/03/2021

Présenté par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD,
A SAINT DENIS DE L'HOTEL le 23/03/2021
(1) Le Président M. Frédéric NERAUD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A SAINT DENIS DE L'HOTEL, le 23/03/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Madame Bernadette ROUSSEAU - Suppléante	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Madame Marie-Philippe LUBET - Suppléante	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Madame Véronique DESNOUES - Suppléante	
Monsieur Arnauld MARTIN - Titulaire	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	
Monsieur Luc MILLIAT - Titulaire	
Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Pascal TEBIBEL - Titulaire	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur le Président Frédéric NERAUD	

Certifié exécutoire par (1) Le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.